



APPEL D'OFFRES PUBLICS ASPHALTAGE 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRES

La Municipalité de Sainte-Claire demande des soumissions pour la pose de béton bitumineux dans les rues de la Municipalité.

Le devis et les documents d'appel d'offre peuvent être obtenus à compter du 11 février 2026, sur le Système de pondération d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Pour être valide, chacune des soumissions devra être accompagnée d'un chèque visé d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, incluant les taxes, et fait à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Claire ou d'un cautionnement de soumission, valide pour 90 jours, établi au même montant. Les soumissions devront également être accompagnées des lettres d'intention relatives au cautionnement d'exécution pour un montant équivalent à 50% du prix total de la soumission, incluant les taxes.

Les soumissions devront être cachetées sous enveloppes scellées et porter la mention « Soumission Asphaltage 2026 » ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront reçues au bureau de la Municipalité de Sainte-Claire au 135, rue Principale, Sainte-Claire (Québec), G0R 2V0, jusqu'à 14 heures, heure locale, le 18 mars 2026, pour être ouvertes publiquement, le même jour, à compter de 14 heures, au même endroit, en présence des intéressés.

La Municipalité de Sainte-Claire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de passer outre à tout défaut de conformité ou irrégularité qui ne va pas à l'encontre de l'égalité entre les soumissionnaires ou sert les meilleurs intérêts de la municipalité.

La Municipalité de Sainte-Claire ne sera pas responsable en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires, à la suite de telles décisions.

Donné à Sainte-Claire, le 11 février 2026.

Simon Roy, DMA, OMBC
Directeur général adjoint/directeur au service de l'urbanisme et des travaux publics